
**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

Source

Transplant Québec

Sandy Bastien

Transplant Québec

514 286-1414 poste 219

514 606-2130

medias@transplantquebec.ca

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE TRANSPLANT QUÉBEC

L'expertise et l'humanité préservées dans la province

Montréal, le 25 février 2026 – Transplant Québec accueille favorablement la décision gouvernementale de maintenir son statut d'organisme autonome en retirant Transplant Québec du projet de loi 7, projet de loi qui visait à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires en prévoyant de transférer les responsabilités de Transplant Québec à Héma-Québec. Cette orientation confirme l'importance de préserver une gouvernance indépendante pour assurer l'efficacité, l'équité et la cohérence du système de don et de transplantation d'organes au Québec. Elle confirme également l'importance de préserver une structure spécialisée, dotée d'une expertise unique et d'une mission centrée sur l'intérêt des donneurs, des familles et des patients.

Cette orientation s'inscrit dans la continuité des constats formulés en 2024 par la Commission de la santé et des services sociaux dans son rapport transpartisan. Ce rapport soulignait la nécessité de renforcer les capacités du système de don d'organes, d'optimiser les processus et de soutenir davantage les équipes clinico-administratives. Le maintien de l'autonomie de Transplant Québec constitue un levier essentiel pour poursuivre ces améliorations de manière cohérente, en s'appuyant sur une gouvernance agile et une expertise reconnue.

Transplant Québec réaffirme son engagement à mettre en œuvre les recommandations issues de ces travaux et à poursuivre la modernisation de ses pratiques. L'organisation demeure résolue à offrir à chaque personne en attente d'une transplantation les meilleures chances possible, en s'appuyant sur des processus éprouvés, des partenariats solides et une vision centrée sur la qualité et la sécurité.

Cette décision représente une avancée importante pour l'ensemble du domaine du don et de la transplantation au Québec. Transplant Québec se réjouit de poursuivre, comme elle l'a toujours fait, une collaboration étroite avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, les directions hospitalières et les équipes cliniques afin de répondre aux besoins croissants en matière de dons et de transplantations d'organes.

Citation

« Le maintien de notre autonomie nous permet de poursuivre notre mission en demeurant entièrement concentrés sur la protection des donneurs, des familles et des patients en attente. L'issue de ces démarches est due en grande partie à la collaboration et l'engagement des divers partenaires de l'écosystème du don dans la province. Leurs analyses, leur expérience du terrain et leur regard clinique ont permis de documenter avec précision les impacts potentiels qu'une telle décision aurait eus sur le parcours du don et de la transplantation. Nous sommes très reconnaissants et nous poursuivons avec rigueur le travail d'amélioration continue amorcé depuis 2024 », confie Martine Bouchard, présidente-directrice générale de Transplant Québec.

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement, depuis plus de 55 ans, à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puisse bénéficier d'une transplantation.

– 30 –